

Commune de Saint-Exemple

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Informations de la seance

Reference :	CM-202603-0002
Date :	Vendredi 27 mars 2026
Horaire :	20h00 - 22h00
Lieu :	Salle du conseil, Mairie
Type de seance :	Ordinaire

PRESENCES

-
- **Présents (5)** : Thomas Bernard, Camille Laurent, Julien Lefèvre, Claire Martin, Sophie Petit
 - **Absents excuses (0)** : neant
 - **Absents non excuses (0)** : neant
 - **Pouvoirs donnés (0)** : neant

Quorum atteint : 5 presents + 0 pouvoirs sur 5 élus

OUVERTURE DE SEANCE

Le maire ouvre la séance à 20h00. L'appel des conseillers est effectué. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

-
1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
 2. Vote du budget primitif 2026
 3. Travaux de rénovation de la salle des fêtes
 4. <zsefsq<efsefsefsfsdsdf

Point N°1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation du conseil municipal. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Statut : traite

Point N°2 - Vote du budget primitif 2026

Le maire présente le budget primitif 2026. Après discussion, le conseil municipal adopte le budget primitif à la majorité (4 voix pour, 1 abstention).

Statut : traite

Point N°3 - Travaux de rénovation de la salle des fêtes

Le maire présente le devis de rénovation de la salle des fêtes d'un montant de 45 000 euros. Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer le marché.

Statut : traite

Point N°4 - <zsefsq<efsefsefsfsdsdf

test finale attention au test

Statut : a_traiter

CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

test de la cloture d info

Le President de seance

Le Secretaire de seance